



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 29 novembre 2018  
Convocation des conseillers :  
le 29 novembre 2018



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

**Séance du 7 décembre 2018**

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Marc Baum, Conseiller

### Le Conseil Communal;

**Objet : 5.1.41. Devis - Travaux - aménagement du parvis pour  
l'accès des personnes à mobilité réduite**

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 50.000 € concernant l'aménagement du parvis pour l'accès des personnes à mobilité réduite;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/850/221200/19020 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 12 voix oui et 6 abstentions**

le devis de 50.000 € concernant l'aménagement du parvis pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre